SNUipp Hors de France

128 bd Blanqui

75013 Paris

Tél. 01 40 79 50 70
hdf@snuipp.fr

Paris, le 7 janvier 2016

A Madame la Directrice de l'AEFE

Directrice de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Objet : Préavis de grève

Madame la Directrice,

Le 26 janvier prochain, les agents de la fonction publique sont appelés à se mobiliser fortement lors d'une journée d'action interprofessionnelle pour faire entendre au gouvernement leurs revendications salariales et leurs exigences concernant l'emploi public.

En effet, en faisant adopter une loi de finances pour 2016 avec quasiment aucune marge de manœuvre pour une augmentation des traitements, le gouvernement continue une politique d'austérité néfaste aux services publics. Dans ces conditions, le rendez-vous salarial acté lors des négociations sur les parcours, carrière et rémunération (PPCR), se présente dans de mauvaises conditions.

A l'étranger, la loi de finance pour 2016 a acté une diminution du budget de l'AEFE à hauteur de 16 millions d'euros, l'Etat confirme ainsi son désengagement vis à vis de l'opérateur public à l'étranger en ponctionnant près de 32 M€ sur les trois derniers exercices budgétaires. Cela a des conséquences directes sur le niveau des indemnités des personnels (ISVL en particulier) qui n'est pas à la hauteur des besoins et sur la hausse de la précarité concernant les personnels recrutés localement du réseau. Les 31 fermetures de postes actées lors du dernier comité technique de l'AEFE dégraderont également les conditions d'accueil alors que les effectifs ne cessent de croître chaque année.

Pour tous les personnels de l'AEFE, la situation financière et les conditions de travail se dégradent.

Par conséquent, le SNUipp et les syndicats de la FSU appellent d'ores et déjà à faire de la journée du 26 janvier 2016, un temps fort de mobilisation, par la grève et les manifestations pour :

- une significative augmentation de la valeur du point d'indice, prenant en compte l'inflation depuis 2010
- la revalorisation de l'ISAE (indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves) à 1200 euros
- le développement de l'emploi public statutaire par des créations de postes d'enseignants
- des moyens financiers à la hauteur des besoins du service public

En particulier à l'étranger pour :

- l'arrêt du désengagement budgétaire de l'état
- l'arrêt des fermetures de postes et la résidentialisation de tous les titulaires
- une ISVL définie à la hauteur des besoins et non limitée par une enveloppe
- la sécurité de l'emploi et l'amélioration des conditions de vie des agents de droit local

Dans le cadre de cette journée, le SNUipp Hors de France dépose un préavis de grève de vingt-quatre heures pour le 26 janvier 2016 pour l'ensemble des personnels du premier degré exerçant dans les établissements du réseau AEFE.

Recevez, Madame la Directrice, l'expression de notre considération distinguée.

Estelle Mauget Jean Michel Chassagne

Pour le SNUipp Hors de France